

## Un festin et trois dons Echanges de nourritures à *Pourim*

### Résumé

Sophie Nizard  
CEIFR - Paris  
Université Marc Bloch - Strasbourg

La fête de *Pourim* commémore les évènements relatés dans le Livre d'Esther (Hagiographes). Dans les communautés juives traditionnelles, et selon les prescriptions religieuses relatives à la fête, *Pourim* est marquée par un festin et des échanges de nourriture entre proches. Il est également prescrit, à *Pourim*, de donner de l'argent aux pauvres afin qu'ils puissent, eux aussi, festoyer. Mais la principale obligation est d'assister à la lecture du Livre d'Esther sur un rouleau de parchemin (*Meguilat Esther*), lecture généralement publique.

#### Quel est ce récit ?

L'histoire prend place à Suse (Shushan), à la cour du Roi de Perse, Assuérus<sup>1</sup>.

Les personnages : Assuérus, roi puissant (il règne sur 127 provinces), conseillé par de sombres ministres. Sa femme, Vashti, le déshonore et est chassée.

Esther, jeune juive de Suse. Choisie comme nouvelle reine, elle garde le secret sur ses origines quasiment jusqu'au dénouement.

Mardochée, son oncle et protecteur.

Haman, premier ministre, poussé par sa femme, Zérech, dans ses ambitions et sa haine des juifs.

La structure du récit biblique : Le récit s'ouvre sur un grand festin que le roi organise pour manifester sa puissance et sa richesse. Au cours de ce festin fastueux, auquel sont conviés les grands et les serviteurs, le vin, servi dans des vases d'or, coule à flots. Le roi fait appeler la reine Vashti, afin de montrer à tous sa beauté. Celle-ci refuse de se présenter, ce que le roi interprète comme un affront public. Elle sera chassée et sans doute assassinée.

Le roi cherche une autre reine et demande qu'on lui procure des jeunes filles du royaume. C'est ainsi qu' Esther fait son entrée au harem du palais et devient reine. Un complot contre le roi est par la suite déjoué par Mardochée. Les comploteurs sont démasqués, et l'action de Mardochée consignée dans le Livre des Annales. Haman conçoit le projet d'exterminer les juifs car il voue une haine à Mardochée qui se tient à la porte du palais et refuse de se prosterner à son passage. Il convainc le roi d'apposer son sceau sur l'ordre d'extermination. Le jour fatidique est fixé par les sorts au 13 du mois de Adar. Esther, informée, agit pour annuler le décret. Elle jeûne trois jours durant et demande aux juifs du royaume d'en faire autant, puis organise un festin au cours duquel elle dévoile son identité ; Haman est démasqué, et le roi autorise les juifs à assurer leur défense. Mardochée est récompensé par Assuérus qui se souvient qu'il l'a sauvé. Haman est pendu. Les juifs sortent victorieux du combat, et anéantissent leurs ennemis. Le jeûne du 13 Adar et la fête du lendemain, 14 Adar<sup>2</sup>, sont institués en mémoire des évènements par les protagonistes eux-mêmes.

La *Meguilat Esther* est donc à la fois le récit de l'histoire d'Esther et de son dénouement, et l'institution des prescriptions de la fête.

<sup>1</sup> On ne retrouve pas dans l'histoire de référence à un roi perse de ce nom, plusieurs hypothèses selon André Neher (Xerxès Ier – 480 - ou Ataxerxès Ier – 455 – quoiqu'il en soit cette histoire serait placée entre le premier et le second retour, autre hypothèse sous Ataxerxès II – 400 -). Le *Dictionnaire encyclopédique du judaïsme* reprend l'hypothèse de Xerxès 1<sup>er</sup>, le « Grand Roi » de Perse et situe donc les événements autour du milieu du Ve siècle avant l'ère chrétienne.

<sup>2</sup> Pour les villes fortifiées, le 15 adar.

Ainsi le verset 19 du chap. 9 indique : « C'est pourquoi les juifs des campagnes, qui habitent des villes ouvertes, font du 14<sup>e</sup> jour du mois de Adar un jour de joie, de festin, un jour de fête et s'envoient réciproquement des cadeaux ».

Puis versets 20 à 23 « Mardochee mit par écrit ces événements et expédia des lettres à tous les juifs, proches ou éloignés, dans toutes les provinces du roi Assuérus, leur enjoignant de s'engager à observer, année par année, le 14<sup>e</sup> jour du mois de Adar et le 15<sup>e</sup> jour, c'est-à-dire les jours où les juifs avaient obtenu rémission de leurs ennemis, et le mois où leur tristesse s'était changée en joie et leur deuil en fête – à en faire des jours de festin et de réjouissance et une occasion d'envoyer des présents l'un à l'autre et des dons aux pauvres »

### **Des récits de mémoire ou les trois vie de Mme B.**

J'ai pris le parti de travailler ici sur les discours relatifs à *Pourim* dans les pays d'Afrique du Nord, mais également en Egypte. J'ai donc recueilli des récits de mémoire : mémoire des temps et des lieux de l'enfance, mémoire heureuse des fêtes englobant la vie sociale toute entière.

### **La circulation des gâteaux comme nourriture emblématique de *Pourim*. Don et contre-don**

Les gâteaux sont confectionnés une semaine avant la fête par les femmes en vue d'en faire don le jour de *Pourim*. Si la prescription religieuse n'impose qu'un seul « envoi » de deux « portions » au moins, les pratiques sociales sont bien différentes. On rivalise en qualité, en variété et en abondance dans un système où la compétition entre cuisinières est partout présente. « Donner, c'est manifester sa supériorité, être plus, plus haut » écrit Marcel Mauss à propos des « sociétés à potlatch »<sup>3</sup>.

« L'obligation de rendre est impérative. On perd la « face » à jamais si on ne rend pas... »<sup>4</sup>.

Ainsi, à *Pourim* comme en dehors, une assiette n'est jamais rendue vide ; C'est un principe auquel nul ne peut déroger dans les traditions locales sans encourir de sanctions sociales.

Cette économie de l'échange-don de nourritures, mais également de paroles, est essentielle dans la création du lien communautaire et des frontières du groupe.

### **Le festin de *Pourim* et le carnaval**

Il est prescrit de faire un festin le jour de *Pourim*, comme de jeûner la veille. Au cours de ce repas, marqué plutôt par le désordre, la tradition recommande la consommation de vin en abondance, au point de confondre Mardochee et Haman, le bon et le méchant. Nous sommes loin des *repas-seder* (ordonnés) qui marquent la commensalité des principales fêtes juives. La fête de *Pourim*, par le *repas-festin*, par la consommation de vin, par la joie érigée en impératif, par les bruits des crécelles et des pétards qui lui confèrent une sonorité singulière est une fête aux marges, fête des inversions entre le bien et le mal, entre le féminin et le masculin, fête mascarade, où l'on a pris l'habitude de se grimer et de se déguiser<sup>5</sup>, fête enfin des retournements de situation où les sorts sont écartés et les projets destructeurs déjoués.

3 Marcel Mauss, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF (coll. Quadrige), 1995. [1923-1924], p. 269.

<sup>4</sup> *Ibid.* p. 212.

<sup>5</sup> Se déguiser à *Pourim* remonte à la fin du XVe siècle parmi les juifs italiens qui semblent imiter les pratiques de Carnaval. A cette occasion, il est fréquent de porter des vêtements du sexe opposé, même si cette pratique relève d'un interdit biblique. Cf Goodman Philip, *The Purim anthology*, Philadelphie, The Jewish Publication Society of America, 1949, p. 322.

### **Pourim, fête des sorts**

*Pour* (singulier de *Pourim*) signifie *le sort* en araméen. Elle est souvent comparée à *Kippour*<sup>6</sup>. La pratique populaire de la *kapara*<sup>7</sup> réactive le rite antique du bouc émissaire, que le grand prêtre désignait par tirage au sort pour être offert en sacrifice à Azazel (esprit du désert, « puissance maléfique » selon Hubert et Mauss).

La comparaison savante entre ces deux temps du calendrier festif est singulièrement reprise dans les pratiques culinaires.

### **Désordre et équilibre social**

Singulièrement, *Pourim* est à la fois la fête du désordre, des marges, des pratiques transgressives instituées et la fête de l'équilibre social. L'économie de l'échange-don de nourritures assure la reproduction du lien communautaire et assure en marge une pratique de l'interreligieux.

### **Sécularisation et normalisation de la fête**

Dans les sociétés sécularisées, la fête a perdu de son ampleur et de son effervescence. Certains rompent avec les pratiques sociales traditionnelles en se conformant à la norme religieuse, afin d'échapper à un système contraignant d'obligations sociales. D'autres au contraire entrent dans un jeu social de la surenchère en offrant de véritables présents. Mais la plupart des personnes de l'enquête ne célèbrent plus *Pourim*. La fête qui s'imposait dans les lieux de l'enfance, « là bas », est devenue « ici » invisible.

« Les choses ont donc bien changé et il faut aller de l'avant. Au lieu de s'envoyer des assiettes de gâteaux on s'envoie des E-Mail ! » déclare Henriette, originaire d'Egypte vivant aujourd'hui en Israël. Au fond, la parole continue de circuler.

### **Bibliographie**

Bahloul Joëlle, *La maison de mémoire - Ethnologie d'une demeure judéo-arabe en Algérie (1937-1961)*, Paris, Métailé, 1992.

*Dictionnaire encyclopédique du judaïsme*, Paris, Cerf, 1993, article *Pourim* p. 891 et suivantes.

Goodman Philip, *The Purim anthology*, Philadelphie, The Jewish Publication Society of America, 1949.

Haddad Gérard, *Manger le Livre: rites alimentaires et fonction paternelle*, Paris, Grasset, 1984.

Halbwachs Maurice, *Les cadres sociaux de la mémoire* (1925), Albin Michel, Coll. Bibliothèque de l'évolution de l'humanité, 1994.

Jaffin Léone, *150 recettes... et mille et un souvenirs d'une juive d'Algérie*, Encre, 1996.

---

<sup>6</sup> Etymologiquement, il n'y a aucun lien entre *Pourim* et *kippour*. *Kippour* vient de *kapara*, le pardon, l'expiation. Il s'agit à *Kippour*, pour chaque individu, d'expier ses fautes. Les commentaires talmudiques comparent cependant les deux jours : *Kippour* est « comme » *Pourim* (« ké » *Pourim*).

<sup>7</sup> Que j'ai analysée dans une communication intitulée « abattage juif – animalité et textualité » dans le cadre du séminaire de Noëlie Vialles à l'EHESS, le 01 juin 2005. Article à paraître.

Mauss Marcel, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », in *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF (coll. Quadrige), 1995. [1923-1924].

Neher André et Renée, *Histoire biblique du peuple d'Israël*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient A. Maisonneuve, 1988.

Nizard Sophie, « Mémoires incorporées : rites et pratiques alimentaires dans le judaïsme contemporain », in Dianteill Erwan, Hervieu-Léger Danièle, Saint-Martin Isabelle (Dir.), *La modernité rituelle – Rites politiques et religieux des sociétés modernes*, Paris, L'Harmattan/AFSR (coll. Religions en questions), 2004, 85-99.

Podselver Laurence, « Nouvelle orthodoxie juive et conversion interne: la teshouva, » *Les Annales, Histoire, Sciences Sociales*, mars-avril 2002, n°2, p.275-296.

Valensi Raphaël, « Pourim à Tunis », in Attal Robert et Sitbon Claude, *Regards sur les juifs de Tunisie*, Albin Michel (coll. Présence du judaïsme), 1979.